

MORVILLARS

BULLETIN MUNICIPAL

NUMÉRO 1

JANVIER 2012

Le mot du maire

SOMMAIRE :

- LE MOT DU MAIRE
- LES FINANCES
- LES PROJETS
- LA CAB
- L'ENFANCE ET LA JEUNESSE
- LA VIE ASSOCIATIVE
- LES HONNEURS
- LE PATRIMOINE COMMUNAL
- RÉTROSPECTIVE
- LA VIE À MORVILLARS
- L'AGENDA



Comme promis, voici le 1^{er} numéro du bulletin municipal.

C'est pour moi l'occasion de m'adresser directement à vous et de vous présenter mes meilleurs souhaits pour 2012.

L'année 2011 fut pour Morvillars l'année du changement. Au travers notre élection, vous nous avez témoigné votre désir d'espoir et votre confiance et je tenais à vous en remercier.

Je suis et serai le Maire de tous, sans exception.

J'assume cette tâche avec esprit démocratique, conviction et détermination, de même que l'ensemble de mon équipe municipale dont je salue l'implication active, humaniste et novatrice depuis 7 mois déjà.

Depuis le 2 juillet dernier, le maire, les adjoints et l'ensemble des élus ont travaillé sans relâche au redressement de notre commune. La mairie est devenue une véritable ruche.

- Bien évidemment, la reprise en main du BUDGET a guidé nos priorités et constitué notre 1^{er} objectif. Nous avons évité de justesse une 3^{ème} année de contrôle budgétaire exercée par la Chambre Régionale des Comptes.

- Le 2^{ème} objectif est de restructurer entièrement l'organisation administrative de la mairie et des services municipaux. Gardons du cœur à l'ouvrage !

- Le 3^{ème} objectif est de continuer à porter des projets, car une commune sans projet est une commune qui meurt. Là encore nos choix seront dictés par les priorités. Les réaliser sans recours à l'emprunt ni augmentation de la pression fiscale constitue pour notre équipe un véritable défi.

- Le 4^{ème} objectif est de développer ou faire renaître une vie sociale et conviviale et des liens de solidarité dans notre village. Nous nous y employons à la mesure de nos moyens, avec enthousiasme et créativité en prenant en compte les besoins de chacun.

Nous restons également à l'écoute des commerçants, du monde du travail et des associations.

Des mains se tendent pour nous aider, tant au niveau des administrations que des responsables politiques en général : forts de nos convictions, nous saurons saisir ces mains sans distinction.

Si Morvillars a besoin d'élus responsables et impliqués, notre village a aussi besoin de VOUS TOUS pour sortir d'une période difficile et construire un Avenir où chacun doit pouvoir trouver sa place. Vos idées, vos compétences, votre temps sont les bienvenus. Les portes de la mairie sont ouvertes et pour rappel, les commissions de travail vous sont accessibles. N'hésitez pas à participer !

Ainsi, tous ensemble faisons revivre le dynamisme, le plaisir de vivre ensemble et l'ouverture.

Heureuse Année 2012 à tous !

Je vous souhaite de vivre sereinement au sein de notre commune.

Françoise Ravey

Dossier: les finances

« C'est avec
difficultés mais
avec ténacité,
aidées de la
nouvelle
trésorière, que
nous avons réussi
le tour de force
d'équilibrer ce
budget. »



« Comme promis,
le Conseil
municipal n'a pas
voté une hausse
des impôts en
2011 malgré les
besoins, ce qui
représente un
cadeau énorme
pour les
habitants. »

Pour rappel, le budget primitif 2011 n'a pas été voté par le dernier conseil municipal pour raison d'insincérité.

De ce fait, la nouvelle municipalité a travaillé d'arrache-pied sur ce budget afin de le présenter et le voter le 30 novembre.

5 mois nous ont été nécessaires afin d'établir un bilan précis de la situation financière de la commune. Soulignons que cette tâche a été assumée par le maire et l'adjointe au budget sans l'aide stable d'une secrétaire de mairie dont le poste reste encore à pourvoir à ce jour.

En effet, il a fallu surmonter :

-Un désordre constaté dans les dossiers et les logiciels

-De nombreuses erreurs dans la gestion comptable -De multiples factures impayées

C'est avec difficultés mais avec ténacité, aidées de la nouvelle trésorière, que nous avons réussi le tour de force d'équilibrer ce budget. Point de baguette magique mais des reports de factures sur des années à venir qui, si elles avaient dû être réglées, auraient conduit le Conseil municipal à voter le budget en déséquilibre (exemple : une facture de 120 000 euros de Territoire Habitat est arrivée mi-octobre 2011: elle aurait dû être réglée sur 3 ans avant 2010).

L'important était de garder la maîtrise de ce budget afin d'éviter une troisième année de contrôle par la Préfecture et la Chambre des Comptes (qui aurait sans état d'âme procédé à une augmentation conséquente des impôts).

Cet acte budgétaire, qui reste incontournable, a été certifié sincère par la Trésorerie et validé par la Préfecture.

La situation financière reste toutefois très préoccupante (absence de fond de roulement et d'autofinancement), néanmoins

-nous connaissons précisément la situation dont nous héritons

-nous savons où nous allons

-nous maîtrisons la manière d'y arriver même

si l'exercice s'avèrera difficile les années à venir.

Des **efforts** seront indispensables, voici les orientations nécessaires pour relever les finances :

1 / désendetter la commune : faire une pause dans le recours à l'emprunt et renégocier les taux d'intérêts les plus élevés des 16 prêts en cours.

2 / Réaliser des économies de fonctionnement

3 / Encaisser les recettes et en dégager de nouvelles

4 / Gérer les urgences et les priorités au meilleur rapport qualité/prix et en sollicitant un maximum de subventions

5 / Restaurer l'épargne dans le but de dégager de l'autofinancement

6 / Procéder à la vente certains biens communaux (presbytère et ancienne école à côté de l'église)

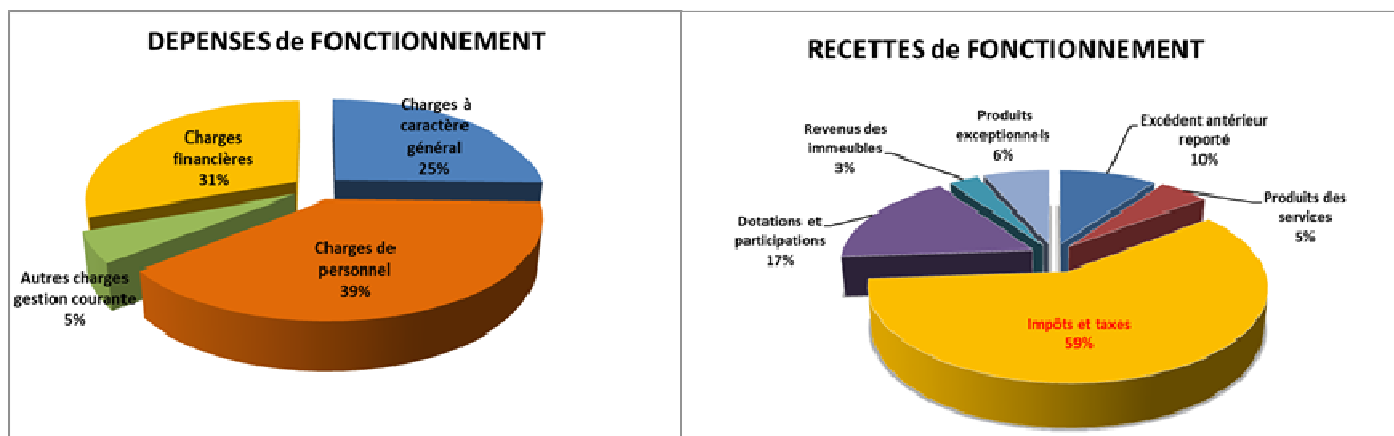
NB : toutefois n'est-il pas regrettable d'être obligé de dilapider une partie du patrimoine pour sauver la commune de la noyade ?

Si l'ensemble de ces mesures ne suffisaient pas, nous n'écartons pas l'idée d'augmenter les impôts locaux même si pour l'instant nous tentons de maintenir la pression fiscale. Comme promis, le Conseil municipal n'a pas voté une hausse des impôts en 2011 malgré les besoins, ce qui représente un cadeau énorme pour les habitants.

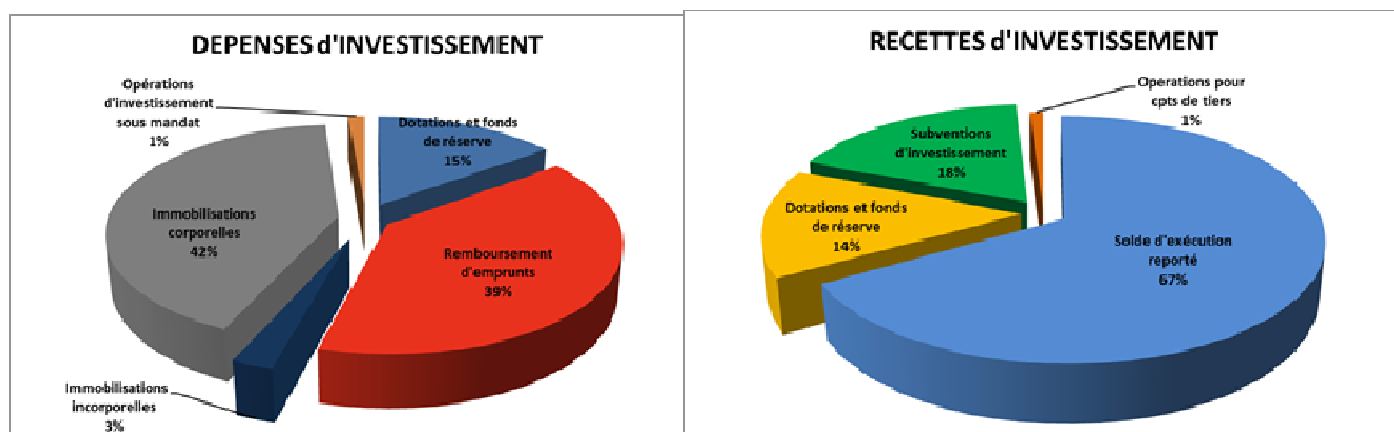
En conclusion, nous ne promettons pas la lune, mais nous espérons que dans les 2 ans nous aurons en grande partie assaini la situation.

L'aide de la Préfecture, de la Direction Générale des Finances Publiques, et de la Trésorerie en appui aux élus sera appréciée dans cette œuvre de reconstruction.

La section de fonctionnement



La section d'investissement



La Chambre Régionales des Comptes rend ses conclusions

La chambre régionale des comptes a édité le bilan de gestion communale des années 2007, 2008, 2009 et 2010.

Le rapport a fait l'objet d'une présentation publique lors du conseil municipal du 30 Novembre 2011, comme le veut la loi. Cette enquête ponctue définitivement la période précédente sur laquelle nous ne reviendrons plus. Nous invitons

tous ceux qui n'auraient pas encore pris connaissance de ce bilan à venir le retirer en mairie. Vous trouverez toutes les réponses aux questions que vous pourriez encore vous poser.

La page est donc tournée et seul l'avenir est désormais l'objet de nos préoccupations.

Les projets

Les projets 2012 concernent bien évidemment les urgences et les priorités. Compte-tenu de notre faible capacité d'investissement, un maximum de subventions ont été sollicitées dans le but de réduire le cout des facture communales.

Réfection des rue dégradées

Des travaux de reprise d'enrobé sont programmés au printemps. Quinze rues particulièrement dégradées sont concernées :

rue des Boulottes, rue fontaine aux voix, rue de la fontaine, rue sous la côte, place du marché, rue des rossignols, rue des forges, rue Noblat, rue de l'église, rue des fauvelles, rue du stade, rue des mésanges, rue des rossignols, rue des chardonnerets et rue des hirondelles.

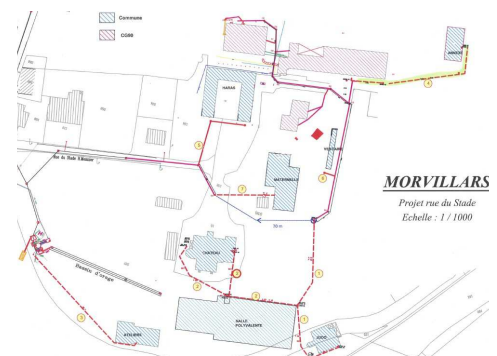
Une délibération en date du

17/10/2011 a été prise pour acter cette première tranche de travaux. Une commission d'appel d'offre a permis de sélectionner l'entreprise la mieux disante. Le devis s'élève à environ 70 000€. Toutefois, une subvention parlementaire nous est proposée à la hauteur de 50% du cout des travaux. La récupération du Fond de Compensation de la TVA (FCTVA) sera de l'ordre de 13 000€. Ces deux opérations réduisant la facture de 48 000€, soit **un coût réel de 22 000€.**



Raccordement à l'assainissement des bâtiments communaux

Alors que nous pensions que ces travaux avaient déjà été réalisés, nous avons eu la mauvaise surprise de découvrir que rien n'avait été fait. Contacts ont donc été pris avec la CAB pour le raccordement des bâtiments publics rue du stade, à savoir : 89 803€34. Une subvention de l'agence de l'eau de 40 054€85 viendra en déduction de la facture. Notre député a été destinataire d'une demande de subvention à hauteur de 50% du reste à charge de la commune. Si ce dossier aboutit, le **cout final pour la commune sera donc de 29 874€** au lieu de 89 803€.



Les travaux débuteront ce printemps.

Bureau de poste menacé: un conseil municipal qui prends ses responsabilités

Le couperet est tombé : la Direction de la Poste ne peut maintenir le bureau de poste de Morvillars, faute d'une fréquentation suffisante. Cela fait des années que cette menace pesait sur nos têtes, et malgré nos efforts la décision est irrévocable.

Néanmoins, la conservation de ce service public s'est imposée au Conseil Municipal.

En effet, les élus, par délibération en date du 17.10.2011 ont accepté de reprendre à son compte les

missions de La Poste, qui deviendra, fin mars/début avril 2012 **UNE AGENCE POSTALE COMMUNALE.**

Une convention sera signée avec La Poste prochainement.

Elle prévoit :

- L'aménagement d'un bureau postal au sein de la mairie
- Le versement d'une indemnité de 950€/mois pour permettre la mise à

disposition et la formation d'une employée communale, Madame Virginie Donnet.

Cette participation aux frais de fonctionnement permettra d'atténuer la charge salariale déjà élevée sur la commune.

Vous serez avertis en temps voulu de la date et des horaires d'ouverture. **Dans l'attente, le Bureau de Poste reste ouvert.**

Intercommunalité: Morvillars dans la CAB



Nous profitons de l'édition du bulletin municipal pour présenter à chaque fois 1 ou 2 dossiers traités lors des séances du conseil communautaire et qui intéressent directement les habitants de la Commune de Morvillars.

Ce premier dossier concerne la gestion des déchets et les modifications du système de récolte de ces derniers.

La CAB a déjà transmis un fascicule expliquant la mise en œuvre de la collecte sélective en porte à porte que vous avez déjà tous reçu dans vos boîtes aux lettres en début d'année. Nous

tenons néanmoins à revenir sur ce sujet pour mettre l'accent sur un certain nombre de points qui concernent les habitants de Morvillars. Jusqu'à présent, les collectes des ordures ménagères se font deux fois par semaine sur notre Commune (les lundi et jeudi). Quant aux emballages, ils sont récoltés sur les points d'apport volontaires (PAV) que l'on trouve en partie initiale de la « Rue du stade Henri Monnier ».

A partir du mois de mai, un bouleversement aura lieu puisque nous aurons une seule récolte hebdomadaire des ordures ménagères, le mercredi, et une récolte d'emballage une semaine sur deux, le lundi. Dans cette intention, la CAB attribuera des bacs en fonction du nombre de personnes présentes dans les foyers. Les bacs bruns resteront en place pour les ordures ménagères et de nouveaux bacs jaunes feront office de récolte pour les emballages (papier, flaconnage métallique, plastique). Ils seront distribués par la CAB, dans notre Commune, au mois d'avril 2012 et le nouveau système de récolte sera actif pour Morvillars au mois de mai 2012.

Cette nouvelle manière de récupérer les emballages exclu le système de récolte du papier / flaconnage métallique / plastique que nous connaissons. Nous verrons donc disparaître ces différents containers de notre PAV.

La récolte du verre restera par contre en place comme actuellement et ne devra en aucun cas être déposé dans vos bacs jaunes.

Nous demandons à chaque habitant de bien vouloir séparer de manière efficace les matières recyclables des ordures ménagères. Ceci pour deux raisons :

- Les matières recyclables se trouvant dans les ordures ménagères sont incinérées. C'est donc une perte pour les générations à venir et pour notre environnement.
- Les ordures ménagères qui se trouvent dans les containers de matières recyclables augmentent le coût d'élimination de nos déchets de manière très importante et ce coût se répercute sur nos factures à tous. De plus, certaines matières recyclables sont tout simplement incinérées lorsqu'elles sont trop polluées par des ordures ménagères. Ce qui est un non-sens au niveau environnemental et économique.

Le recyclage, c'est notre responsabilité à tous.

Ci-dessous, vous trouverez le lien concernant le tri des déchets de la CAB ainsi que le lien pour lire la dernière parution de la CAB concernant le tri sélectif :

<http://www.agglo-belfort.com/services/dechets-triselectif.php>

http://www.agglo-belfort.com/fonctrans/pdf/CAB_mag_30.pdf

Une réunion publique concernant la collecte sélective des déchets en porte à porte est organisée par la CAB pour les Communes de Méziré / Morvillars le 28 Février 2012 à 18h30 à la mairie de Morvillars. Nous vous invitons à vous y rendre pour obtenir plus de détails.

Pour les personnes qui désirent s'informer plus précisément sur les services proposés par la CAB, vous pouvez vous connecter à leur site via internet à l'adresse suivante :

<http://www.agglo-belfort.com/>

Marches arrière des bennes à ordures

La collecte des déchets est exécutée à l'aide de bennes à ordures ménagères, sur toutes les voies publiques ouvertes à la circulation et accessibles en marche avant, suivant les règles de la route et selon des plans de tournées définies. La recommandation R 388 de la CNAM (Caisse Nationale d'Assurance Maladie) stipule que la marche arrière est considérée comme une manœuvre dangereuse anormale même dans les impasses. Par conséquent, il est indispensable d'aménager **des aires de retournement et/ou, le cas échéant, d'envisager la création de points de regroupement à l'entrée de chaque impasse**, ou de n'autoriser la collecte que dans des impasses où la benne à ordures peut opérer un demi-tour.

Une étude a été lancée en interne pour recenser et caractériser l'ensemble des marches arrière effectuées sur les circuits de collecte de la CAB. Cette étude s'appuie sur les données relevées par GPS et sur l'observation des plans de rues. Ces informations sont enrichies par les remarques des chauffeurs sur le terrain. Pour affiner les solutions, il est nécessaire de prendre en compte certains paramètres

tels que la longueur de la rue, le nombre d'adresses desservies, le stationnement...

Rues concernées par cette étude

- Rue sous la côte ;
- Rue des fauvelles ;
- Rue de l'Eglise ;
- Rue de la Fontaine ;
- Rue de la fontaine aux voix.

A suivre...



L'enfance et la jeunesse

Du nouveau pour le périscolaire et la restauration scolaire



« Cette décision doit permettre une gestion administrative et financière plus rigoureuse de ces services [...] »

« La nouvelle tarification prévoit une modulation plus équitable des tarifs [...] »

« Les jeunes sollicités par un questionnaire »

Règlement & Tarifs

Depuis la rentrée, la Municipalité a souhaité mettre en place une nouvelle tarification ainsi qu'un règlement intérieur pour le service d'accueil périscolaire et la restauration scolaire dirigés par l'Association de Francas.

Cette décision politique doit permettre une gestion administrative et financière plus rigoureuse de ces services dont le coût restant à la charge de la commune demeure très lourd pour cette dernière. La nouvelle tarification au 05/09/2011, prévoit une modulation plus **équitable** des tarifs en

QUOTIENT FAMILIAL	Tarif journalier pour 1 enfant Repas + animation du temps de midi Enfant scolarisé à Morvillars dont les parents habitent la commune	Tarif journalier pour 1 enfant Repas + animation du temps de midi Enfant scolarisé à Morvillars dont les parents n'habitent pas la commune
Inférieur à 321	5€50 (dont repas 3€10)	7€00 (dont repas 4€60)
De 321 à 599	6€00 (dont repas 3€60)	7€00 (dont repas 4€60)
De 600 à 1179	6€50 (dont repas 4€10)	7€50 (dont repas 5€10)
Supérieur à 1179	7€00 (dont repas 4€60)	7€50 (dont repas 5€10)

Accueil périscolaire : 1h = tarif unique soit 1€20

fonction du quotient familial et du lieu d'habitation (voir tableau ci-dessous).

Les inscriptions recensées depuis la rentrée montre que l'accueil périscolaire et la restauration scolaires répondent à de réels besoins sur la commune.

Depuis septembre, le nombre d'enfants inscrits s'élève à 64 dont 24 fréquentant la maternelle et 11 issus des communes extérieures.

Chaque jour, 44 enfants en moyenne prennent leur repas à la restauration scolaire.

L'encadrement est assuré par :

-l'Association des Francas avec Myriam GORZA (directrice), Mathieu LANGLOIS et Ella BOUCHINA (animateurs) & des agents communaux : Liliana Micovic, Julie Montavon, Nadine Tacquard.

Répondre aux exigences

Autre changement et ce **depuis le 03 novembre** : le passage de la restauration scolaire au collège, afin de proposer un service répondant davantage à des normes d'hygiène et de sécurité.

Cette réorganisation qui a nécessité la signature d'une convention entre la commune, le Conseil Général et le Collège reste prévue jusqu'au moins le mois de juin.

De nouveaux horaires

Elle a entraîné par ailleurs la révision des horaires d'entrée et de sortie d'école afin de faciliter les flux entre les collégiens et les élèves des classes primaires et maternelles soit :

8H20-11H20 & 13H20-16H20

Les horaires d'accueil périscolaire sont de fait modifiés également :

7H30-8H20 & 16h20-17h20

En effet, la Municipalité planche depuis la rentrée sur un nouveau projet d'accueil périscolaire et de restauration scolaire adapté aux besoins des familles et aux possibilités de financement communales. Le besoin est urgent et l'idée de réhabiliter un bâtiment communal semble la plus opportune. Ce projet s'accompagnera également d'une réflexion plus globale autour de l'accueil des enfants et des jeunes sur des temps de loisirs (vacances, mercredis).

Les jeunes sollicités par un questionnaire

Pour ce faire, début janvier, les jeunes âgés de 12 à 18 ans ont reçu un questionnaire élaboré par la commission enfance jeunesse afin de recueillir leurs souhaits quant à l'organisation par la commune d'activités et de loisirs.

Un bulletin: une association

La présence d'associations dans une commune est très importante pour le dynamisme et le développement des relations entre les habitants d'un même village et des villages voisins. C'est la raison pour laquelle la nouvelle municipalité met l'accent sur la conservation de ces associations. Pour ce premier exemplaire du bulletin municipal nous vous proposons de faire un zoom sur l'une des 14 associations présentes dans le village en donnant la parole à M. Pierre Corneille président des randonneurs de l'amitié :

Nous profitons de l'occasion qui nous est donnée, pour vous présenter en quelques lignes notre association « **LES RANDONNEURS DE L'AMITIE** ».

Notre club a été fondé en mai 1981 par M et Mme REZKA. L'année suivante, la première marche de jour est organisée à MORVILLARS. Cette épreuve avec 1267 participants a remporté un beau succès. Notre record de participants est établi en 1993 avec 3576 personnes. A l'époque, nous proposons 3 parcours : 10 km, 20 km et 42 km, en 1985 vient s'ajouter un parcours de 30 km. Depuis 2005 les 2 plus grandes distances ont été abandonnées. En 2007, notre fédération a autorisé un parcours adapté qui doit mesurer à peu près 5 km. Ce parcours est plus spécialement destiné aux familles avec des enfants en bas âge, aux personnes à mobilité réduite ou celles qui ont des problèmes temporaires de motricité.

1984 voit l'organisation de notre 1ère marche de nuit: 529 personnes se sont déplacées pour faire un circuit de 10 km. Le record pour la marche de nuit est de 953 participants en 1996.

Notre club est affilié à la FEDERATION FRANCAISE DES SPORTS POPULAIRES qui est reconnue d'utilité publique. Cette fédération nous impose des prix raisonnables sur nos manifestations ainsi que le respect des distances annoncées pour nos parcours. Notre association est agréée jeunesse et sports.

Si notre activité principale est la marche, nous essayons tout au long de l'année d'organiser d'autres manifestations. Nous organisons une soirée friture - une journée pêche à la truite - une journée pétanque. Tous les 2 ans, nous nous rendons à pied depuis KAISSERSBERG à la ferme auberge de St Alexis et toujours tous les 2 ans en janvier nous participons sur 2 jours à la marche de nuit de PARIS et en septembre à la marche de VERSAILLES, ce qui donne à nos 98 adhérents et à leurs

amis bien des occasions de se retrouver ensemble.

Nos adhérents viennent de différents horizons : Alsace- Doubs - Territoire de Belfort. Si vous êtes intéressés par notre activité ou si vous désirez simplement un renseignement n'hésitez pas à nous contacter, nous nous ferons un plaisir de vous renseigner. Pour ceci, deux numéros de téléphone:

M et Mme Jean – Marc GIROS (vice-président) au 03.84.56.44.45 ou M et Mme Pierre CORNEILLE (président) au 03.84.27.72.72.

Pierre CORNEILLE



Photo: une partie des randonneurs de l'amitié au départ de la reconnaissance de la marche de nuit du 17 septembre 2011

La famille des arts martiaux s'agrandit

Une nouvelle discipline est arrivée à Morvillars le 9 janvier 2012. Il s'agit de l'Aïkido, un art martial de self-défense. L'Aïkido apprend à utiliser la force et l'énergie de son assaillant en les retournant contre ce dernier. Il s'agit de préserver l'intégrité de l'adversaire et non de la détruire. Toutes les techniques d'Aïkido s'inscrivent dans une série de mouvements circulaires destinés à rejeter toutes les formes d'agressivité dans le vide. Pour pratiquer cette discipline, il faut :

- Etre âgé d'au moins 11 ans
- Un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'Aïkido. Néanmoins, cette discipline ne demande pas d'avoir une bonne condition physique pour pouvoir la pratiquer.

Trois séances d'essai vous sont proposées à titre de découverte. Pensez à vous munir de votre certificat.

Horaires:

Lundi de 20h30 à 22h00

L'aïkido partage le dojo avec le judo.

Contact:

M. Lotz geoffroy (professeur)

Tél: 06 72 30 96 33



Membres du bureau:

Pingaud Yannick: président

Regost Olivier: trésorier

Laurent David: secrétaire

Les associations de Morvillars

• Judo—Kwai

M. Philippe Blanc, rue des
chênes, Joncherey. Tél: 03 84
36 09 70

• Aïkido **NOUVEAU!!!**

M. Geoffroy Lotz, 19 rue du
stade Henri Monnier,
Morvillars. Tél: 06 72 30 96 33

• Tennis loisirs

M. Gilles Cottet, 19 rue du
stade Henri Monnier,
Morvillars. Tél: 03 84 27 83 16

• Pêche

M. Jean-Marie Baumgartner, 9
rue des Boulottes, Morvillars.
Tél: 03 84 27 86 02

• Tir à l'arc

M. Philippe Vautrin, 1 bis
Grande rue, Méziré. Tél: 03 84
23 54 97

• Les randonneurs de l'amitié

Voir article ci-dessus

• Damasine Power

M. Christian Zobenbuhler, 15 rue
du Stade Henri Monnier,
Morvillars. Tél: 03 84 27 83 33

• Billard club

M. Eric Camozzi, 15 rue du Stade
Henri Monnier, Morvillars. Tél: 06
64 09.21.86

• Espace création sculpture

Mme Odile Gugelmann, 15 rue du
Stade Henri Monnier, Morvillars.
Tél: 03 84 29 65 20

• Retro motos

M. Denis Fleury, 30 route de
Belfort, Mediere. Tél: 03 81 96 81
21

• Chambre d'agriculture

M. Denis Hainin

• Syndicat des éleveurs de chevaux

M. Michel Schnoebelen, 9 rue
de la République, Belfort. Tél: 03
84 46 61 50

• La chasse

M. Jean Monnier

• Les pompiers

M. Henri Bleyer

Les honneurs

Clin d'œil: Monsieur Patrice Boufflers

Il est grand, fort. Il a une voix qui porte. C'est un homme chaleureux, le cœur sur la main toujours prêt à rendre service.

Il ignore qu'il figure dans le 1^{er} Bulletin municipal mais il était inconcevable qu'il ne soit pas présent dans ce numéro.

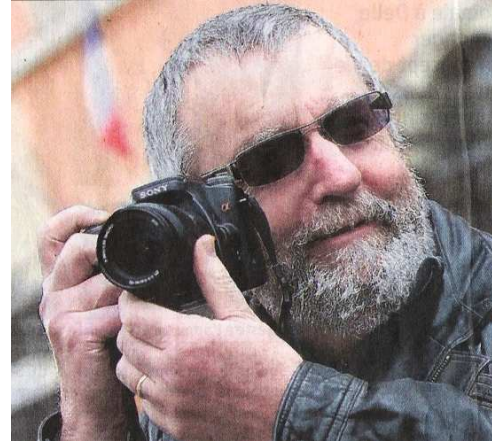
Voilà le portrait du 16^{ème} conseiller municipal si l'équipe avait comporté un membre supplémentaire. Son projet de vie en a décidé autrement, après avoir habité trente années à Morvillars, il réside depuis un an en Haute-Savoie et profite de sa retraite en compagnie de son épouse. Toutefois, une partie de son cœur en est resté morvillais. Un de ses passe-temps préféré reste l'écriture

Ce n'est pas parce que l'on cesse d'être correspondant que l'on cesse d'écrire. Patiemment, au coin de sa cheminée, il a constitué un dossier sur le patrimoine du village. Document qu'il nous a envoyé et que l'on va distiller dans nos Bulletins Municipaux. En effet, nous ferons paraître un article ou deux dans chaque numéro.

Certes sa modestie va en pâtir mais il faut rendre à César ce qui ap-

partient à César et nous n'imaginons pas nous approprier ses écrits.

Qu'il trouve par le biais de cet article tous nos remerciements et notre reconnaissance.



Monsieur Jean Kremer, 87 ans



Comme tous les 20 novembre, nous célébrons l'anniversaire de la Libération de Morvillars. Cette commémoration permet de rendre hommage à ces hommes qui ont, par leur courage, rendu l'espoir et la liberté à tous ceux qui pensaient les avoir perdus à jamais. Jean Kremer était de ces hommes. Le 11 novembre lors de la commémoration de l'armistice de la première guerre mondiale, le **Diplôme d'Honneur des An-**

ciens Combattants de 39-45 lui est officiellement remis des mains du Maire de Morvillars Françoise Ravey.

Jean est aujourd'hui âgé de 87 ans. Nous l'avons rencontré dans sa maison de Morvillars. Maison remplie de livres, de livres d'Histoire surtout. Jean aime lire. Lire pour ne pas oublier ce qui s'est passé, et pour nous transmettre. De son village, Jean Kremer a beaucoup à nous apprendre tant son histoire personnelle et celle de la commune sont liées.

En 1942, le jeune homme décide de rejoindre le maquis dans le Haut-Doubs, et occupe alors un poste de garde-frontière. Le 19 novembre 1944, aux côtés du Lieutenant Régis Pignal, Jean participe aux violents affrontements qui s'engagent contre l'Armée allemande. Le village est libéré au prix de nombreux blessés et de tués. L'espoir est

revenu, et un civil, Georges Favard, couvreur de son état, est alors fier de brandir la bannière tricolore qu'il fait flotter sur le clocher de l'Eglise de Morvillars. Jean se rappelle parfaitement de tous ces moments qu'il nous raconte, non sans émotion en repensant à ses compagnons.

Après la victoire alliée, Jean s'engage à nouveau. Il part en Indochine. Un long voyage qui l'emmène depuis Marseille vers « un beau pays, pour une belle aventure », pensait-il du haut de ses 21 ans. Il est mobilisé en Indochine jusqu'en Avril 1947. La « belle aventure » n'est pas au rendez-vous. Le plus dur des souvenirs qui continuent de le hanter, c'est : « la mort des copains ».

Retour à la vie civile. Jean devient marbrier, mais la maladie l'empêche de continuer. Il finit sa carrière à GFD. Il est père de 9 enfants. Grand-père et arrière-grand-père qui aime le bonheur simple. Pour le rendre heureux : des livres, un rösti et un bol de lait ! Le secret de la longévité, selon Jean !

Aujourd'hui, reste à Jean ses souvenirs et ses douleurs. Il conserve précieusement les articles qu'il peut trouver, ses livres qu'il relit pour « ne pas oublier et pour comprendre », mais aussi ses médailles. Sur l'une d'elle, on peut lire : « Ne pas subir ». C'est ce message que Jean nous livre aujourd'hui. Merci à Jean Kremer, et merci à tous ces hommes courageux grâce auxquels nous sommes libres.

Ce 11 Novembre 2011 deux autres anciens combattants ont reçu le diplôme d'honneur: M.Schartner Roger et M.Rheinart Jean.

Un bulletin: une fiche patrimoine

La tour carrée

Cette tour carrée (XV^e – XVII^e) est un vestige d'une ancienne maison forte. Elle se compose d'une cave semi-circulaire, dont la voute en plein cintre s'articule autour d'un pilier central carré. Deux ouvertures, traversant la muraille épaisse de 2,45 mètres, en assurent l'éclairage.



La fouille de sauvetage effectuée en 1976 sur le site de l'ancienne maison forte de Morvillars a été motivée par la construction d'un groupe scolaire en cet endroit. Elle a été complétée en 1977 par les observations faites lors du creusement d'excavations destinées à recevoir la fosse septique et la cuve à mazout.

La maison forte n'a jamais fait l'objet d'une étude exhaustive fondée sur le dépouillement méthodique des archives locales, si bien que son histoire est encore très mal connue. On sait seulement qu'elle est citée pour la première fois dans un acte de vente daté de 1284. L'ancien cadastre de Morvillars dressé en 1823, qui conserve dans son parcellaire la forme de la construction, permettait d'envisager une enceinte carrée, protégée à distance sur trois côtés par trois cours d'eau. Deux tours, l'une circulaire, l'autre carrée, renforçaient la défense dans les angles nord-est et sud-ouest. L'accès se faisait par l'est au moyen d'un chemin devenu aujourd'hui la rue du stade.

Le cadastre montre qu'au XIX^e siècle existait encore la partie des bâtiments adossée à la muraille sud.

Aujourd'hui, il ne subsiste plus que les bases des tours d'angle, conservées en substruction pour servir de soubassement à des pavillons carrés dont la construction ne doit guère remonter au-delà du XVIII^e siècle.

Les travaux ont essentiellement porté sur la partie nord-est du site.

Les conditions n'ont pas permis d'effectuer une fouille aussi systématique qu'il était souhaité. Elle a surtout consisté à suivre les engins de terrassement et à positionner les murs rencontrés au fur et à mesure de leur découverte. Le plan d'ensemble ainsi obtenu confirme pleinement l'existence d'une enceinte carrée de 35 à 40 m de côté limitant une cour intérieure autour de laquelle s'ordonnaient les bâtiments, profonds d'une dizaine de mètres, adossés aux murailles nord, est et sud. L'enchevêtrement des murs, difficile à interpréter, atteste des reconstructions successives. Aucun sol n'a pu être examiné, excepté quelques mètres carrés d'un carrelage en briques rouges non vernissées qui ne paraît pas très ancien. Les travaux de 1977 ont montré que la muraille d'enceinte, épaisse d'1,60m, repérée au début de la fouille, n'était qu'une reconstruction établie sur un mur taluté plus profond, probablement contemporain des deux tours dont la construction peut remonter à la fin du XIV^e ou XV^e siècle. Elles présentent en effet un parement à bossage édifié en grand appareil tout à fait remarquable. Le système défensif paraît avoir été complété par des fosses profondes qui ont été observées le long des murs nord et est. La céramique et la verrerie recueillies, relativement récentes (XVIII^e – XIX^e siècle) n'ont pas permis d'établir une chronologie précise, ni de déterminer les étapes de construction de ces bâtiments qui doivent plutôt être considérés comme une ferme fortifiée que comme un véritable château.

Après avoir abrité la 1^{ère} bibliothèque municipale du village, ce local héberge aujourd'hui des services de l'école publique:

- atelier informatique
- permanence du psychologue scolaire

Rédigé par Patrice Boufflers avec la collaboration de Michel Colney et Christophe Cousin



« Le plan d'ensemble confirme pleinement l'existence d'une enceinte carrée de 35 à 40m de côté limitant une cour intérieure autour de laquelle s'ordonnaient les bâtiments [...] »

Rétrospective

Un centenaire s'écroule



Sans heureusement faire de victime un frêne plus que centenaire, selon l'estimation du garde forestier, a rendu l'âme dans la nuit du 18 au 19 Aout. En effet, l'arbre montrait déjà depuis longtemps des signes de faiblesses de plus en plus évidents.

Suite à cet incident, la nouvelle municipalité soucieuse de la sécurité a demandé à l'ONF un diagnostic sur l'état de santé du patrimoine forestier et plus particulièrement des arbres à proximité de l'école et de l'entrée du collège. En partenariat avec le conseil général, maître d'ouvrage dans la réhabilitation de l'entrée du collège, deux marronniers et un tilleul ont été abattus.

La foire agricole

Comme chaque année, la foire agricole est organisée à Morvillars. Le 4 Septembre dernier les éleveurs belfortains se sont réunis pour la 7e édition de cet événement. Vous avez pu admirer les vaches montbéliardes et holsteins et les animaux de la ferme (lapins, béliet, chèvre, chevaux,...). Plusieurs stands de produits fermiers et de matériels agricoles étaient installés et disponibles tout l'après-midi. Cette fête étant la seule manifestation d'élevage dans le département, elle est la seule occasion pour les éleveurs de promouvoir leur travail. Autant dire que cette tradition n'est pas prête de se perdre.



Le marché des saveurs

Le dimanche 27 novembre 2011 s'est déroulé la 1^{ère} édition du Marché des Saveurs et de l'Artisanat de 10 à 18 heures à la salle des expositions et au gymnase. Organisé par la commission événementielle, 53 exposants de l'aire urbaine (90, 25, 70, 68, 67) ont répondu présents. Ils ont pu faire découvrir leurs passions et leurs

créations au public.

Nous tenons à remercier les habitants de Morvillars qui se sont déplacés pour cette première édition ainsi que les bénévoles qui ont donné de leur temps. Fiers du succès de l'évènement nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine.



Un patrimoine paroissial à préserver



Notre crèche est chargée d'histoire. En effet, les personnages en plâtre ont plus de 150 ans. En très mauvais état suite aux effets du temps, ils risquaient de rester dans les placards de l'église lors des cérémonies de fin d'année. Il y a une dizaine d'années trois anciens du village, Raymond BAYSANG, Georges BRIAUCOURT et André JARON ont entrepris une formidable œuvre de restauration. Ils ont donné de leur temps pour mettre en valeur le patrimoine de la paroisse. Monsieur BAYSANG a réparé

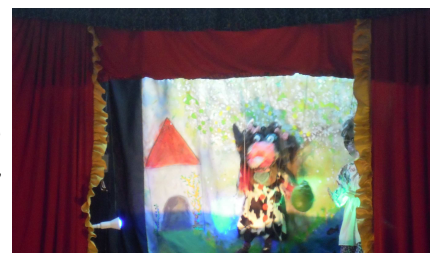
méticuleusement (têtes, doigts, nez, jambes, ..) et repeint à l'identique tous les personnages ainsi que les animaux. Messieurs BRIAUCOURT et JARON ont quant à eux réalisé la crèche de manière à ce qu'elle soit démontable. Six mois de travail leur ont été nécessaires pour mener à bien cette œuvre de restauration. Cette magnifique crèche a pu être admirée tout au long de la période des fêtes de fin d'année au sein de notre église mais tout particulièrement lors de la veillée de Noël du samedi 24 décembre 2011.

En image

Le père Noël rend visite aux écoliers.



Un grand nombre de personnes présentes pour la fête de Noël en direction des enfants de la commune. Au programme: spectacle de marionnettes, visite du Père Noël, distribution de friandises et gouter convivial.



Visite aux personnes originaires de Morvillars et accueillies en maison de retraite : présentation des vœux et remise d'un cadeau offert par le CCAS.



Après midi convivial pour la remise des colis par les membres du CCAS aux personnes de plus de 70 ans.

Le Souvenir Français à la rencontre des élèves de CE2, CM1 et CM2 de l'école publique de Morvillars afin de passer le relais de la mémoire aux nouvelles générations.



La vie à Morvillars

Le scrapbooking

**Vous ne savez pas ce que c'est et vous voulez le découvrir...
Vous savez ce que c'est et vous voulez partager un moment de loisir créatif...**

Nul besoin de grandes compétences, juste une envie d'illustrer, de faire vivre vos photos, de passer quelques heures agréables. Mme Chantal MARIE se propose d'animer cet atelier bénévolement et de vous initier à sa passion dans une ambiance chaleureuse. Une réunion d'information est prévue le **mardi 21 février 2012 à 19 h 30 en Mairie** où Mme MARIE pourra répondre à toutes vos interrogations et prendre d'éventuelles inscriptions.



Nous avons l'opportunité de bénéficier des compétences d'un professeur d'art floral qui animerait des séances à la mairie au rythme d'une fois par mois, soit le 2^{ème} mardi ou 2^{ème} jeudi du mois (le jour et l'heure de la semaine restent à déterminer).

Coût de la séance : 25 € tout compris (coût pédagogique + matériel de base : support et fleurs).

Les personnes qui seraient intéressées sont priées de se faire connaître en mairie, laquelle enregistrera les préinscriptions jusqu'au 20.02.2012. Un cours pourra être donné dès la constitution d'un groupe de 8 à 10 personnes.

Les vœux du maire: brasier des sapins et vin chaud



Les vœux de Madame le maire se sont déroulés le Samedi 14 janvier 2012 à 18 h 00 sur la pelouse du Château, Rue du Stade en présence de Monsieur MESLOT (Député de Belfort), Monsieur BUTZBACH (Président de la CAB) ainsi que des élus de Bourogne, Méziré et Morvillars. Les vœux ont été suivis de la remise des compositions florales et des diplômes du challenge des plus belles décorations de Noël du village.

1^{er} prix ex aequo : M. et Mme ALMEIDA / M. et Mme LEBER
2^e prix : M. et Mme TACQUARD
3^e prix : M. et Mme LAPANGE

Petits et grands ont pu profiter de la calèche mise à disposition par Monsieur CHAPUIS. Cette nouvelle et sympathique manifestation s'est terminée autour du verre de l'amitié.



Des dates à retenir

Marché hebdomadaire

Tous les Mardis de 8h30 à 12h30 retrouvez (sur la bien nommée Place du marché) des fruits, des légumes, des fromages, des poulets grillés, des œufs et beaucoup d'autres produits du terroir.

Belotte

Tous les 2^e et 4^e Jeudis de chaque mois, de 14h00 à 18h00, les habitants de Morvillars se retrouvent à la mairie pour jouer à la belotte (ou d'autres jeux de société). Toute personne est la bienvenue.

Ramassage des déchets extra-ménagers

Le ramassage des déchets extra-ménagers est pour l'instant maintenu. Il a toujours lieu le premier Mercredi de chaque mois.

L'agenda

Dimanche 12 Février



Le repas des personnes âgées de 65 ans ou plus organisé par le centre communal d'action social (CCAS) aura lieu le dimanche 12 Février 2012 à partir de 12h30 au château de Morvillars. Pour cette rencontre qui se veut conviviale, les personnes concernées ont reçu dors et déjà un courrier d'inscription à retourner avant le 1er Février. Les membres du CCAS proposent cette année aux personnes qui ne peuvent se déplacer d'être véhiculées.

REPAS DU CCAS

Heure: 12h30

Lieu: Château de Morvillars

FUTSAL

Lieu: Gymnase municipal

Tarifs: GRATUIT

Heure: 20h30

Lieu: château des Tourelles

Tarifs:

* Adultes: 15€

* Etudiants: 10€

* -10 ans: GRATUIT

Réservations:

03 84 22 33 43

03 84 21 65 02

Heures: 12h-19h / 10h-18h

Lieu: rue du stade

Tarifs: Gratuit pour tous les habitants de la commune.

Janvier et Février 2012

Les clubs de football du district se rencontrent pour un tournoi en salle! Fans de football ou supporter d'une équipe en particulier vous allez pouvoir assister gratuitement aux matchs prévus. De nombreuses dates sont prévus durant les mois de Janvier et Février.

- Les 28 et 29 Janvier l'après-midi
- Les 4, 18, 19 et 25 Février l'après-midi
- Le 5 Février toute la journée

VENEZ NOMBREUX!



Samedi 24 Mars 2012

Concert baroque aux chandelles. La musique française des salons du 18ème siècle est au château des Tourelles. Ceux qui connaissent vont accourir, ceux qui ignorent vont découvrir.

Ces trois artistes, diplômées du Conservatoire de Paris, ont constitué une formation originale. La violoniste est membre du Concert d'Astrée. Le trio, qui s'attache à interpréter la musique de cette période marquée par l'évolution du goût, a récemment enregistré son



premier disque au Château de La Motte Tilly. Entendu comme lieu d'esprit et d'invention, le salon 18ème est indémodable.

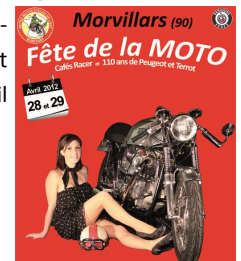
Au programme:

- C.L.Rague: Sonate pour harpe avec clavecin et violon obligé
- J.Bologne de Saint George: Sonate pour clavecin avec violon obligé
- J.A.de Mignaux: Sonate n°2 pour harpe, clavecin et violon
- A.Dumont: Eglog
- J.Baur: Sonate pour harpe avec accompagnement de violon
- J.A.de Mignaux: Sonate n°3 pour harpe, clavecin et violon

Samedi 28 et Dimanche 29 Avril 2012

Comme chaque année, les amoureux des 2 roues se donnent rendez-vous à Morvillars pour la fête de la moto. Durant ce week-end vous pourrez assister à une exposition de plus de 250 motos anciennes, une bourse d'échanges de pièces, vente de motos et de nombreuses animations autour de plusieurs espaces restauration et bu-

vettes. Rendez-vous le Samedi 28 Avril entre 12h et 19h et le Dimanche 29 Avril entre 10h et 18h.



Dimanche 19 Aout 2012

Ce beau (on l'espère) Dimanche d'Aout se déroulera la fête nationale et la brocante de Morvillars. Préparez-vous dès maintenant à chiner dans la bonne humeur.



- 1) **M. Maranzana Thierry.** Conseiller municipal. Commissions environnement/cadre de vie/ fleurissement, travaux, Plan Local d'Urbanisme (PLU), communication. Délégué aux affaires scolaires. Conseil d'administration du CCAS.
- 2) **M. Lavalette David.** Conseiller municipal. Commissions travaux, Plan Local d'Urbanisme (PLU). Sous commission bois et forêts.
- 3) **M. Ruchti Eric.** Conseiller municipal. Commission d'appels d'offres, Travaux. Représentant CAB.
- 4) **M. Pierre Didier.** Conseiller municipal. Commissions d'appels d'offres, environnement/cadre de vie/fleurissement, Plan Local d'Urbanisme (PLU). Sous commission église/cimetière/presbytère.
- 5) **Mme. Mansour Nora.** Conseillère municipal. Commissions enfance jeunesse scolaire/périscolaire. Déléguée aux affaires scolaires. Conseil d'administration du CCAS.
- 6) **M. Spadaro Vincent.** Conseiller municipal. Commissions enfance jeunesse scolaire/périscolaire, environnement/cadre de vie/ fleurissement, Plan Local d'Urbanisme (PLU). Délégué aux affaires scolaires. Sous commission bois et forêts.
- 7) **Mme. Baumgartner Lydie.** 1ère adjointe. Commissions d'appels d'offres, enfance jeunesse scolaire/périscolaire, culture/ évènementiel, Plan Local d'Urbanisme (PLU). Déléguée aux affaires scolaire. Conseil d'administration du CCAS.
- 8) **Mme. Gay Sabine.** Conseillère municipal. Commissions enfance jeunesse scolaire/périscolaire, culture/évènementiel.
- 9) **M. Treiber Jean-Daniel.** Conseiller municipal. Commissions d'appels d'offres, enfance jeunesse scolaire/périscolaire, travaux, Plan Local d'Urbanisme (PLU). Délégué aux affaires scolaires. Représentant CAB.
- 10) **Mme. Ravey Françoise.** Maire. Commissions des finances, d'appels d'offres, enfance jeunesse scolaire/périscolaire, communication, culture/évènementiel, environnement/cadre de vie/fleurissement, travaux, Plan Local d'Urbanisme (PLU). Sous commission bois et forêts. Conseil d'administration du CCAS. Représentant CAB / SERTRID /CLIS
- 11) **Mme. Zumbihl Joëlle.** 3e adjointe. Commissions des finances, d'appels d'offres, communication, culture/évènementiel, Plan Local d'Urbanisme (PLU).
- 12) **Mme. Schlatter Michèle.** Conseillère municipal. Commissions communication, culture/évènementiel, environnement/cadre de vie/ fleurissement. Sous commission église/cimetière/presbytère. Conseil d'administration du CCAS.
- 13) **M. Grosdemouge Yoann.** Conseiller municipal. Commissions communication, culture/évènementiel, travaux.
- 14) **Mlle. Lavie Virginie.** Conseillère municipal. Commissions communication, culture/évènementiel, environnement/cadre de vie/ fleurissement. Sous commission église/cimetière/presbytère. Conseil d'administration du CCAS.
- 15) **M. Boichard Jean-François.** 2e adjoint. Commissions des finances, d'appels d'offres, enfance jeunesse scolaire/périscolaire, environnement/cadre de vie/fleurissement, travaux, Plan Local d'Urbanisme (PLU). Sous commission bois et forêts.

Mairie

Lundi	9h30 — 12h00	14h30 — 16h00
Mardi	9h30 — 12h00	Fermée
Mercredi	9h30 — 12h00	Fermée
Jeudi	9h30 — 12h00	14h30 — 16h00
Vendredi	9h30 — 12h00	17h00 — 18h30
Samedi	9h30 — 11h00	Fermée

✉ : 3 place du marché

☎ : 03 84 27 80 36

La Poste

Lundi		13h45 — 16h00
Mardi		Fermée
Mercredi	9h30 — 12h00	
Jeudi		13h45 — 16h00
Vendredi		
Samedi		9h00 — 11h30

✉ : 3 place du marché

☎ : 03 84 27 83 01

Médiathèque municipale

Lundi	Fermée	Fermée
Mardi	Fermée	16h00 — 18h00
Mercredi	9h00 — 12h00	15h30 — 18h00
Jeudi	Fermée	16h00 — 18h00
Vendredi	Fermée	16h00 — 18h00
Samedi	9h00 — 12h00	Fermée

✉ : 12 bis rue de la fontaine

☎ : 03 84 54 11 55

Information importante

Les personnes souhaitant bénéficier d'un service de livraison de repas à domicile sont priées de venir se faire connaître en mairie. En effet, un partenariat pourrait nous être proposé par les services de la Maison Blanche.

Rappels sur la réglementation

Nuisances sonores

Par arrêté préfectoral, les travaux de bricolage, de jardinage, de tonte et de taille de haie utilisant des appareils à moteur électrique ou thermique ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- Les Samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Les Dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Déclaration des chiens de 1^{ère} ou 2^e catégorie

Tout propriétaire ou détenteur d'un chien de 1^{ère} ou 2^e catégorie doit procéder à la déclaration de son animal à la mairie sous peine d'une contravention de 4^e classe (750€). Il sera alors rappelé au propriétaire l'ensemble des obligations auxquelles il est soumis conformément à l'article L.211-16 du code rural.

A tout moment, le récépissé de déclaration, l'attestation d'assurance et le certificat de vaccination antirabique en cours de validité doivent pouvoir être présentés aux forces de l'ordre sous peine d'une amende de 3^e classe (450€).

Rappels de citoyenneté

Taille des arbres et haies

Il est demandé aux particuliers pouvant avoir des arbres ou des haies susceptibles de cacher ou occulter des panneaux de signalisation ou des candélabres d'être particulièrement vigilants quant à leur bonne coupe.

Déneigement des trottoirs

Il est rappelé que chaque habitant a l'obligation de déneiger la partie de trottoir devant chez soi.